AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20 place Vendôme - 75001 PARIS
SIREN 403 201 882 RCS PARIS

Tal
22 DEC. 2003
81936

953 - 16631

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE du 26 mars 2003

L'an deux mille trois, le vingt-six mars à 9h30, les membres du Conseil de Surveillance de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE se sont réunis au 20, place Vendôme PARIS (1er) sur convocation de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

M. Nicolas MOREAU	Président et Membre du Conseil de Surveillance
M. Laurent LIOT	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance
Mme Odette CESARI	Membre du Conseil de Surveillance

Etaient absents et excusés :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS représentée par M. Jean-Louis LAURENS	Membre du Conseil de Surveillance
M. Didier BENATRE	Commissaire aux Comptes

Assistaient également à la séance :

Mme Dominique SENEQUIER	Président du Directoire
M. Dominique GAILLARD	Membre du Directoire
M. Vincent GOMBAULT	Membre du Directoire
Mlle Patricia CHAPUIS	Invitée
Mlle Christine REINE	Invitée
Mlle Christine MARTINS-PINTO	Secrétaire du Conseil

La séance est ouverte par Monsieur Nicolas MOREAU, Président, lequel constate que la moitié des membres du Conseil étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Nicolas MOREAU rappelle que le Conseil a été convoqué sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du précédent procès-verbal,
2. Examen du rapport du Directoire pour le 1er trimestre 2003,
3. Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le Directoire,
4. Examen du rapport de gestion,
5. Renouvellement des mandats des membres du Directoire,
6. Rapport du contrôle interne,
7. Questions diverses.

IV - RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU DIRECTOIRE - NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX

Le Conseil de Surveillance constate que les mandats des membres du Directoire, à savoir de Mme Dominique SENEQUIER, de MM. Dominique GAILLARD et Vincent GOMBAULT, arrivent à échéance.

En conséquence, le Conseil de Surveillance propose de renouveler ces mandats pour une période de 3 années, soit jusqu'en mars 2006.

Chaque membre du Directoire déclare par avance qu'il accepte le renouvellement de son mandat.

Chacun d'eux déclare, en outre, qu'il continue de satisfaire à la limitation requise par la Loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, Directeur Général unique, Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général de Sociétés anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'il n'est pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur et qu'il continue de satisfaire à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, d'attribuer le pouvoir de représentation à MM Dominique GAILLARD et Vincent GOMBAULT, membres du Directoire. MM. Dominique GAILLARD et Vincent GOMBAULT porteront désormais chacun, le titre de Directeur Général.

MM. Dominique GAILLARD et Vincent GOMBAULT déclarent accepter ces fonctions qui viennent de leur être attribuées.

Procès-verbal certifié conforme,
A Paris, le 09/12/2003

Christine MARTINS-PINTO
Secrétaire du Conseil